

VIVRE ENSEMBLE

Lalizolle, la commune aux 3 villages



Bulletin municipal n°12

Janvier 2026

Sommaire

3	Le mot du Maire
5	Zoom sur...
6	Les finances
8	Travaux de remise en état
10	Réalisations et projets communaux
12	La vie communale
16	La vie scolaire
19	La vie associative
22	La vie économique
23	Vu dans la presse
26	Association Viva Sioule
27	L'actualité
31	Le SICTOM Sud Allier
32	État civil
33	Dates à retenir
34	Infos pratiques

Mairie de Lalizolle

1 Place de la Liberté – 03450 LALIZOLLE

04.70.90.42.05 – www.lalizolle.fr



Commune de Lalizolle

Date de parution :

Janvier 2026

Directeur de la publication :

Maurice DESCHAMPS

Impression :

Mairie de Lalizolle

Photos de couverture :

Repas de fin d'année à l'école, concert de Manoé, Lalizolle vu du ciel et décoration du SAS de la salle des fêtes

Le mot du Maire



Chers concitoyens,

En ce début d'année 2026, chacun comprendra facilement que je ne peux pas commencer mon intervention sans vous remercier pour tous les messages, les gestes d'amitié et de sympathie que vous m'avez témoignés ainsi qu'à ma famille suite au deuil qui vient de nous frapper. Quelqu'un m'a dit que mon épouse l'avait toujours beaucoup impressionné par sa bienveillance, son attention, sa réserve et qu'elle m'avait constamment protégé en veillant sur moi comme sur la prunelle de ses yeux. Devant vous tous, je tiens à lui rendre hommage en toute discrétion pour m'avoir accompagné dans mes fonctions et lui dire qu'elle manque déjà terriblement.

Par ailleurs, je vous confirme que cette année est bien la dernière au cours de laquelle je m'adresse à vous pour vous présenter mes vœux. C'est donc avec encore un peu plus d'émotion que je vous souhaite, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, une année pleine de joie, d'espoir et surtout de santé, avec une pensée plus particulière pour nos aînés.

Je remercie tous les habitants qui nous témoignent en retour leur reconnaissance et leur respect, tous nos employés pour leur engagement, l'ensemble de l'équipe pédagogique pour son dévouement ainsi que toutes nos sources vives, nos commerçants, nos artisans, nos agriculteurs et nos entreprises.

Puisque ce dernier mandat s'achève, permettez-moi de m'attarder un peu sur les fonctions de maire, d'adjoints et de conseillers. L'aspect négatif est beaucoup mis en avant, notamment dans les médias. Cependant, la balance penche fortement du côté du plaisir à exercer ces fonctions et à être utile aux autres, même s'il ne faut pas nier parfois la frustration de ne pas pouvoir faire plus et mieux. Je crois beaucoup au triptyque « une commune, une équipe, un projet ». Quand on est intégré dans un collectif

solidaire d'un programme, cela facilite grandement les choses : le Maire se sent moins isolé et les adjoints et conseillers plus impliqués. En réalité, le mandat municipal est passionnant parce qu'il est le seul où l'on peut voir la réalisation concrète de ses projets.

J'en viens maintenant à l'exercice 2025. Sur le plan démographique, nous avons enregistré 3 naissances et 4 décès mais aussi l'arrivée de 17 familles dont 5 avec 9 enfants. En même temps, nous avons eu le plaisir d'accueillir une tapissière et une coiffeuse dans les anciens locaux de l'épicerie.

Les nouveaux propriétaires du camping se sont parfaitement intégrés à la vie de notre commune et ont contribué, avec l'aide de notre restaurateur, à animer des soirées récréatives particulièrement bien réussies, notamment celle du 14 juillet avec un feu d'artifice tiré par des élus communaux. Qu'ils en soient tous ici sincèrement remerciés !

Tous nos logements et nos commerces sont pratiquement loués et les réservations de notre gîte ont une nouvelle fois battues tous les records.

Notre plus grande préoccupation, comme beaucoup d'autres communes, reste la fragilité de notre école qui demeure plus que jamais la priorité de nos priorités.

En 2025, de nombreux investissements, bien au-delà de ce qui a été prévu, ont été réalisés : la pose de panneaux de signalisation à l'école, l'achat d'un frigo pour la cantine et d'une cuisinière mixte pour le logement meublé du gîte, l'achat d'un climatiseur pour la cantine, le remplacement du système de chauffage du local commercial et l'installation d'un pack sécurité informatique pour la mairie.

Des investissements plus importants ont également été mis en œuvre tels que le remplacement du battant d'une des cloches et la mise en sécurité du système électrique du clocher de l'église, ou encore l'achat de 2 nouvelles tondeuses neuves.

Il faut y ajouter l'installation d'une micro station d'épuration à la mairie, la pose d'une pompe à chaleur dans l'ancien presbytère, la remise à neuf du logement de l'école et la restauration du chemin des Mas et d'une partie du chemin des Percières au départ de Boënat.

Le projet central qui avait été programmé pour 2025, c'est-à-dire la réfection complète de la salle des fêtes et de son parking, a également été réalisé. Son coût avoisine 100 000 € HT.

On notera enfin que les travaux de réparation des dommages de la grêle du 4 juin 2022 sont quasiment terminés. Il ne reste plus qu'à réaliser la réfection des dommages de mouille des vestiaires du foot qui sont prévus au premier trimestre 2026.

Quant à 2026 justement, compte-tenu des incertitudes politiques et budgétaires et de la mise en place d'un nouveau Conseil Municipal après les élections du 15 mars prochain, il est prévu simplement, pour l'instant, la mise en peinture galvanisée des deux portails du cimetière, la restauration complète, y compris sur le plan énergétique, du logement du 2^{ème} étage de l'ancienne école de Boënat et peut-être la révision de la carte communale.

Je crois que le moment est maintenant venu pour moi de vous présenter succinctement notre bilan depuis 2014. En 12 ans, tous les bâtiments publics depuis la mairie, en passant par l'église, l'école et, pour finir, par la salle des fêtes, ont été restaurés. J'y ajoute la rénovation de quelques uns de nos logements. Toute notre voirie soit, 15 km de chemins goudronnés, a été remise en état.

Nous avons transféré, dans le même temps, la compétence de l'assainissement au SIVOM de Gannat ce qui constituera pour l'avenir de la commune un énorme allègement de nos charges.

Nous avons aussi renouvelé à neuf tout notre matériel, en particulier notre tracteur, son épaveuse et nos tondeuses.

Je ne voudrais pas oublier non plus l'opération qui a consisté à engazonner notre cimetière ce qui l'a agrémenté et permis, en même temps, de l'entretenir plus facilement.

Le bourg, de son côté, a été embelli grâce à un réaménagement de la Place de la Liberté et surtout de la Place de l'Eglise.

Dans le même esprit, nous avons souhaité également introduire un peu d'art et de couleurs dans nos rues en installant une statue contemporaine devant la mairie et en décorant les toilettes publiques, l'ancienne bascule et deux postes ENEDIS. Que tous les artistes qui ont participé à ces œuvres en soient ici remerciés !

Dans un tout autre domaine, nous avons aussi mis en place de façon définitive notre plan d'adressage et un plan de signalisation, de même qu'un système de vidéo protection.

Dans cet inventaire, il convient d'ajouter aussi l'achat de la maison du 5 Route de Boënat.

Au bout du compte, sur ces 12 dernières années, nous avons investi 1 513 000 € sur lesquels nous a été consenti un remboursement de 191 000 € de TVA et attribué 779 000 € de subventions.

Parallèlement, nos finances ont été très largement restaurées. En 12 ans, sur la dette de 407 700 €, que nous avons trouvée lors de notre installation en 2014, il ne nous reste plus que 14 500 € à rembourser, autant dire pratiquement rien.

En même temps, le fonds de roulement qui était déficitaire de 50 000 € à notre arrivée, atteint aujourd'hui pratiquement 400 000 €.

De quoi affronter l'avenir avec sérénité !

Je veux enfin profiter de la dernière occasion qui m'est donnée de saluer l'engagement sans faille de M. Trapenard en tant que maire lors de la première partie de notre dernier mandat.

En conclusion, je sais que ce n'est pas à moi de dire si nous avons bien travaillé mais ce que je sais c'est que nous avons beaucoup travaillé !

Encore une fois, merci à tous pour votre soutien et votre reconnaissance ; Et tous mes vœux renouvelés !

Zoom sur...

Clément SINEL

Après avoir exercé plusieurs professions comme paysagiste dans le Puy de Dôme, fontainier dans le Rhône et technicien SAV en matériels de piscine en Provence, c'est en 2020 que Clément a choisi de revenir à Lalizolle, commune où enfant il passait ses vacances.

A la recherche d'une activité indépendante, c'est à la suite de la lecture d'un article paru dans La Montagne en 2022 qui mentionnait la pénurie de ramoneurs dans la région Auvergne que l'idée de faire ce métier a commencé à germer.



Par la suite, il s'est renseigné sur les centres de formation et son choix s'est porté sur le centre de formation COSTIC (Comité Scientifique et Technique des industries Climatiques) dans les Yvelines. Et c'est après quelques semaines de stage avec un artisan ramoneur qu'il a pu intégrer la formation ramoneur-fumiste et obtenir son diplôme.

Et c'est au printemps 2024 que naquit « Le Ramoneur des Fougères ». Sa mission: effectuer le nettoyage et l'entretien des conduits de fumées ainsi que des générateurs associés pour assurer leur bon fonctionnement. Son rôle est aussi d'apporter un diagnostic et des conseils sur les normes d'installations et les bonnes pratiques d'utilisation des appareils de chauffage au bois.

Clément intervient sur tous les types de générateurs bois et granulés (insert, poêle bûches/granulés et chaudières bûches/granulés).

Grâce à des outils de nouvelle génération, ses interventions se pratiquent essentiellement par le bas. De plus, étant méticuleux et équipé d'un aspirateur puissant il ne laisse pas de saie ni de cendre après son passage.



Le Ramoneur des Fougères

CLEMENT SINEL ARTISAN RAMONEUR
FUMISTE
Diplômé Costic Siret : 800 906 885 00036

RAMONAGE ET ENTRETIEN
inserts, poêles, chaudières - bois et granulés

06.35.37.85.64

Sa clientèle se situe essentiellement dans les Combrailles.

Les finances

Clôture des budgets 2025 (hors opérations d'ordre)

Budget communal

Libellé	Réalisé
Recettes	580 693,58
Dépenses	526 024,52
Restes à réaliser (recettes)	-
Restes à réaliser (dépenses)	-
Excédent de l'exercice antérieur	319 120,67
Excédent cumulé au 31/12/25	373 789,73

Budget commerces

Libellé	Réalisé
Recettes	5 360,42
Dépenses	2 504,51
Excédent de l'exercice antérieur	2 875,09
Excédent cumulé au 31/12/25	5 731,00

Budget consolidé (somme des deux)

Libellé	Réalisé
Recettes	586 054,00
Dépenses	528 529,03
Restes à réaliser (recettes)	-
Restes à réaliser (dépenses)	-
Excédent de l'exercice antérieur	321 995,76
Excédent cumulé au 31/12/25	379 520,73

Au 31 décembre 2025, les budgets avoisinent l'excédent de 380 000 € ce qui marque une nouvelle fois une progression très importante par rapport à l'an dernier, soit environ 60 000 €.



MARC JUJAN

Gérant

06 32 97 75 36

marc.jujan@nexeau.fr

15 RUE DU STADE
03450 LALIZOLLE

NEXEAU LALIZOLLE

Membre du réseau NEXEAU



Tourret fils

Tel: 04.70.90.40.95
Port: 06.17.98.35.88

0470 90 40 95

Tourret christophe

Plâtrerie, peinture

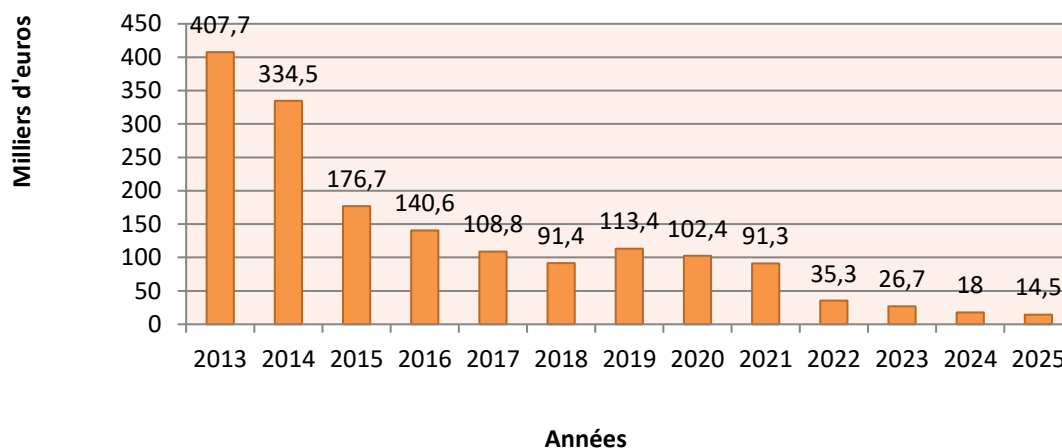
Isolation

Revêtements de sol

17, faubourg de rançiat
03450 LALIZOLLE

Évolution de la dette

Budget communal



En dix ans, la dette de la commune a chuté de 407 700 € à 14 500 €, autant dire qu'elle est devenue négligeable.

Cet état de fait est le deuxième élément majeur qui permet d'envisager l'avenir avec sérénité.



**SAS ESPACES VERTS DES
COLETTES**

Entretien parcs et jardins

Maillard Olivier

21 route des colettes 03450 Lalizolle

Tel: 06 81 81 01 35

espacesvertsdescolettes.03450@outlook.fr

SIRET : 949 072 284 00019



STEFANOU michel
plasticien sculpteur

artofpaleo@yahoo.fr

artofpaleo.fr

0667933622

Travaux de remise en état

Un certain nombre de travaux visant à remettre en état plusieurs emplacements de la commune a été réalisé, soit par l'employé communal, soit par des entreprises.

Chemin des Gros Boënat



Après les nombreux débordements des eaux de la Veauce, le croisement de ce chemin avec le chemin des Planches commençait à voir le goudron s'arracher progressivement.

C'est l'entreprise Colas qui a été retenue pour colmater l'ensemble des brèches à l'aide d'un enduit bicouche à émulsion de bitume.

Place de la Liberté

En raison d'une manœuvre un peu inexplicable de sa voiture, une riveraine a malencontreusement fortement endommagé l'arche florale située en haut de la place.

C'est l'employé communal qui a procédé aux réparations dont le coût a été pris en charge par les assurances.

Place de l'Église

Suite à l'orage et à la tempête du 27 août, le haut de la Place de l'Église a été une nouvelle fois emportée par le courant d'eau provenant du chemin du cimetière.

La réfection, à l'aide de sable traité au ciment, a été faite par l'entreprise Faure.

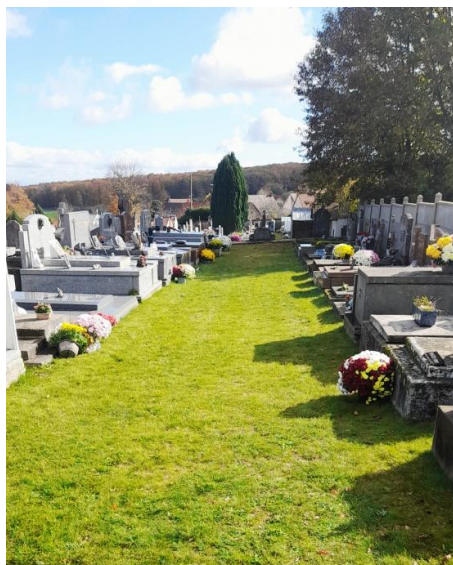
Place du Cuérail

Consécutivement aux mêmes intempéries, beaucoup d'arbres de la bordure de la Place du Cuérail donnant sur le Chemin du Boulard ont été fracassés par le vent. Le gros poteau électrique situé en bord de route a également été cassé, de même que les lignes électriques. Une partie du hameau de Boënat est ainsi restée sans électricité pendant près de 24 heures.

Le tronçonnage et le déblaiement des arbres arrachés ou cassés ont été faits par l'entreprise Espaces verts des Colettes avec l'aide de l'employé communal.



De plus, pour anticiper de nouveaux incidents de même nature, tous les arbres de bordure ont été soit abattus, soit fortement élagués. Les travaux ont été remarquablement réalisés par l'entreprise Massard.



Cimetière

Deux ans après l'engazonnement du cimetière par l'entreprise Treyve, celui-ci, parfaitement entretenu par l'employé communal, était cette année encore pour la Toussaint plus beau que jamais !

Sur le fond de verdure de gazon de plus en plus dense, les chrysanthèmes étaient resplendissants.

De très nombreux compliments ont été adressés à notre employé communal.

Quasi fin des travaux de réparation des dommages de la grêle du 4 juin 2022

L'entreprise Combraille Habitat a effectué en septembre les derniers travaux dont elle avait la charge, à savoir la rénovation complète en bac acier de la toiture des vestiaires du foot et la réfection des toitures de la maison située au 5 Route de Boënât et de son garage.

Il ne restera plus enfin qu'à réparer les dommages de mouille des vestiaires du foot dont la réalisation est prévue au 1^{er} trimestre 2026.



L'Écho de l'encre

Élodie Maury

✉ contact@lechodelencre.fr

🌐 lechodelencre.fr

📷 [lecho.de.lencre_correctrice](https://www.instagram.com/lecho.de.lencre_correctrice)

- Correction professionnelle
- Accompagnement littéraire
- Ateliers d'écriture créative

*Des écrits qui résonnent
L'inspiration en ébullition*

VOTRE APPEL
DÉCOUVERTE
GRATUIT

Réalisations et projets communaux

Achats d'appareils ménagers

En remplacement d'appareils devenus défectueux, il a été nécessaire d'acheter un réfrigérateur pour la cantine ainsi qu'une gazinière pour le logement meublé du gîte.

Travaux de voirie

Au-delà du Chemin des Mas à Boënat, le Chemin des Percières, au départ du hameau, a été restauré sur une centaine de mètres.



Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Colas courant septembre.

Fin des travaux de réhabilitation de la salle des fêtes

Après des mois de dur labeur, les travaux de réhabilitation de la salle des fêtes ont pu enfin être réceptionnés le 11 juillet dernier !

Freisa, la street-artiste déjà connue pour ses réalisations sur la commune, est venue y déposer la touche finale en décorant le sas d'entrée d'une magnifique fresque bucolique.

Réfection du parking de la salle des fêtes

Une fois terminé l'ensemble de la réhabilitation de la salle des fêtes, il a été estimé indispensable d'aménager les espaces extérieurs.

D'abord en goudronnant la voie transversale, travaux confiés à l'entreprise Colas en août, et ensuite en stabilisant les parkings, travaux réalisés par l'entreprise Faure.

Celle-ci a effectué un terrassement d'environ 30 cm de profondeur, comblé de 0/40 et recouvert d'une couche de sablé. Le tout a été ensuite bien tassé par un puissant rouleau.



L'ensemble de ces travaux a été réalisé en plusieurs étapes à l'automne.

Installation d'une micro station d'épuration à la mairie



Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité ce projet estimant qu'il était grand temps que les eaux usées de la mairie (et de son logement) fassent l'objet d'un traitement aux normes !

La solution d'une micro-station a été privilégiée en raison d'un coût nettement moins élevé que celle du raccordement au réseau des eaux usées de la commune.

Les travaux ont été réalisés dans les règles de l'art par l'entreprise Faure.

Remise à neuf du logement de l'école

Vu l'état du logement et la nécessité pour la commune de posséder un parc de logements attractifs notamment pour y accueillir des familles, il a été décidé en juillet de remettre à neuf ce logement devenu disponible.

La réfection a porté pour l'essentiel sur toutes les cloisons et les planchers en mauvais état.

Tous les travaux ont été réalisés par l'entreprise IS Brico de Gannat.

Installation d'une pompe à chaleur dans le logement de l'ancien presbytère

C'est dans le même état d'esprit que ce logement a commencé à être adapté à l'époque actuelle. Au-delà d'un grand nettoyage intérieur et extérieur, il a été décidé d'intervenir en priorité sur le mode de chauffage en remplaçant la vieille chaudière à fioul par une pompe à chaleur.

C'est l'entreprise Auver'pac d'Aigueperse qui est intervenue en août pour réaliser ces travaux.

Plan d'adressage

Pour répondre à la demande des anciens responsables du « Pays de Lissolle », le plan d'adressage a connu quelques modifications en cette fin d'année : le « Chemin des Acacias », qui passe derrière la salle des fêtes pour rejoindre la Route de Sussat, a repris son nom d'origine le « Chemin des Pchous ». Le « Chemin de la Scierie » est quant à lui redevenu le « Chemin de Margaron ».



La vie communale

Fête nationale

Pour clore les petites festivités organisées au Camping des Papillons, un feu d'artifice a été tiré sur le terrain de foot le 14 juillet entre 22 h 15 et 22 h 30.



Ce feu d'artifice, que la commune avait en dépôt depuis 2021 et qui n'avait pas encore été utilisé suite au Covid ou à d'intenses épisodes de sécheresse, a enchanté les nombreux spectateurs présents.

Concert de musique indienne

C'est devenu maintenant une tradition dans notre commune, chaque année est organisé dans notre église un concert musical conçu par Jérôme Cormier, maître en chant dhrupad d'origine indienne.

Celui-ci a eu lieu le 19 juillet devant un public fidèle.

Les vendredis en musique



Dans le cadre de la programmation estivale de la Communauté de Communes, un concert de jazz s'est tenu le 25 juillet dans l'église Sainte-Marie.

Il a été en partie subventionné par le Département et animé par le jeune groupe « Valérie Kaczoreck Quartet », orchestre de jazz de haut niveau de la région, devant une nombreuse assistance littéralement subjuguée.

Concert de violon

Cette représentation de Manoé, jeune prodige de violon de 14 ans, a incontestablement séduit l'assistance venue le voir le 15 août dernier dans l'église.

Après le concert, le dialogue entamé entre l'impressario, le musicien et le public a été particulièrement apprécié.

Rentrée scolaire

La rentrée qui a eu lieu le 1^{er} septembre s'est déroulée dans d'excellentes conditions et avec un effectif à peu près stable proche de 30 élèves grâce à l'arrivée de nouvelles familles.

A noter qu'une nouvelle professeure des écoles a été nommée et que le Conseil Municipal a souhaité maintenir la gratuité de la cantine.

Quant à notre ATSEM, Sandra, partie en congé maternité, elle a été remplacée par Barbara pour quelques mois.

La Com'Com à la rencontre des conseillers municipaux

Comme chaque année, les élus de la Communauté de Communes St Pourçain Sioule Limagne sont venus à la rencontre des conseillers municipaux du territoire. Après Contigny, Fourilles et Escurolles, c'est à Lalizolle que s'est terminée cette série de réunions.



Ces rendez-vous réguliers s'inscrivent dans le cadre du suivi intercommunal et permettent d'aborder différents sujets de gestion et d'organisation.

La Présidente accompagnée de quelques uns de ses Vice-présidents ont alors élu domicile dans notre salle des fêtes, le 2 septembre dernier, pour répondre à toutes les questions des conseillers du canton venus en masse.

Traversée de l'échappée Michelin

Inspirée de la mythique "Course aux Clous" des frères Michelin, l'Échappée Michelin Paris-Clermont a traversé notre commune le 6 septembre dernier.

Ce challenge cyclotouriste visait à relier le sud de Paris à Clermont-Ferrand en moins de 27 heures. Avec seulement 2 900 m de dénivelé cumulé sur 400 km, ce parcours était aussi bien ouvert aux novices qu'aux cyclistes expérimentés !

Un suivi live par GPS a permis aux proches des 300 participants de suivre leur progression en direct. Cette première édition chronométrée mais non classée, prônait avant tout le plaisir de rouler et le dépassement de soi.



Messe patronale

La messe patronale a été célébrée le 13 septembre par l'Abbé Guillaumin devant une assistance habituelle.

Passage d'un défi solidaire

Swami Fontaine, jeune marin-pompier, s'est lancé le défi fou de traverser la France en réalisant un marathon par jour pendant un mois en mémoire de son frère d'arme « Dudu » qui avait mis fin à ses jours un an auparavant.



Accompagné par le papa de ce dernier et de différents collègues en relais, Swami est donc parti le 1^{er} septembre de Suippes, près de Châlons-en-Champagne, dans le but de rejoindre Bormes-les-Mimosas le 4 octobre en s'octroyant notamment une journée de repos à Lalizolle le 17 septembre !

Le groupe a alors pu reprendre des forces sur notre commune où le gîte et le couvert ont été gracieusement offerts par la municipalité.

Particulièrement touché par cette action, le Conseil Municipal a décidé de verser une aide exceptionnelle à l'association Suicide Écoute estimant que tout le monde peut, un jour au cours de sa vie, être confronté de près ou de loin à ce genre d'épreuve.

En remerciement, l'association a souhaité faire paraître quelques lignes en page 19 de ce bulletin afin de sensibiliser chacun d'entre nous.

Comité de pilotage Bay'Ware

La société Bay'Ware, dans le cadre de son projet de parc photovoltaïque au Sud-Ouest de la commune, a réuni, le 25 septembre dernier à la salle des fêtes, un comité de pilotage.

Il était composé d'un élu de la commune et des communes limitrophes, ainsi que d'un représentant de l'intercommunalité.



Le projet a pu être présenté en détail au niveau de sa situation, de son fonctionnement, de sa puissance et de son impact environnemental.

Une fois les débats terminés, une réunion publique a eu lieu de 16 h à 19 h où une petite dizaine de personnes est venue s'informer. Préalablement, chaque habitant de la commune avait reçu par La Poste une lettre d'information et d'invitation.

Cérémonie du 11 novembre

C'est devant une assistance habituelle que s'est déroulée l'hommage aux poilus de la terrible guerre de 1914-1918.

Tous les participants ont ensuite été conviés au traditionnel vin d'honneur dans la salle du gîte communal.



Soirée jeux de société



Le Centre Social d'Ebreuil a réuni petits et grands autour de jeux de société le 28 novembre à la salle des fêtes.

Ce moment de détente et de partage a attiré un bon nombre de participants venus aussi bien de Lalizolle que des alentours. Chacun, en fonction de son âge et de ses goûts, a alors pu revoir les grands classiques ou bien découvrir quelques nouveautés.

La municipalité a choisi d'offrir, à cette occasion, le goûter pour caler les éventuels petits creux.

Spectacle de fin d'année

Comme tous les ans à la veille des vacances de Noël, l'ambiance était à la fête à l'école...

En effet, après un délicieux repas partagé avec l'équipe pédagogique et les élus, les élèves se sont laissés transporter par les jolis contes de Noël d'Alain Mossé.

Un goûter et un livre ont ensuite été remis à chaque enfant pour pouvoir les faire patienter jusqu'au grand jour !

Les accompagnants piscine se sont également vus remettre quelques gourmandises du Domaine des Kaolins pour les remercier de leur dévouement car il est important de savoir que, sans eux, le cycle natation ne pourrait avoir lieu.



La vie scolaire

La classe maternelle, un accueil bienveillant pour les plus petits

L'école maternelle de Lalizolle se distingue par son engagement à offrir un environnement éducatif stimulant et bienveillant à tous les enfants âgés de trois ans et plus.

Conformément aux obligations légales en vigueur, l'instruction devient obligatoire dès cet âge. L'école maternelle est un véritable début de l'aventure de la vie et de l'apprentissage scolaire. Elle est structurée autour de trois niveaux distincts : la petite section, la moyenne section et la grande section.

Pour l'année scolaire 2025/2026, la répartition des élèves dans la classe est la suivante :

- Quatre élèves de petite section
- Deux élèves de moyenne section
- Sept élèves de grande section



Dans le but de faciliter la transition vers le primaire, les trois élèves de cours préparatoire (CP) intègrent également la classe de maternelle à temps partiel.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans une ambiance paisible et sereine, permettant aux nouveaux arrivants de s'acclimater progressivement au rythme et aux habitudes de l'école. Cet accompagnement attentif reflète la volonté de l'équipe pédagogique de créer un climat d'apprentissage propice à l'épanouissement de chaque enfant.

La présence d'une salle de motricité est essentielle dans l'environnement éducatif de la maternelle. Cet espace permet aux enfants de découvrir leur corps et ses capacités grâce à des activités ludiques comme la danse ou la réalisation de parcours d'obstacles. L'apprentissage par le jeu est au cœur de cette approche pédagogique, favorisant le développement moteur, la coordination et l'équilibre chez les jeunes élèves.



En somme, l'enseignant de maternelle agit en tant que guide bienveillant, accompagnant chaque enfant dans sa découverte du monde et du savoir. La variété des activités

proposées, combinée à une approche ludique et stimulante, permet aux enfants de s'épanouir pleinement dans un environnement sécurisé et encourageant.

L'école de Lalizolle se distingue par un environnement naturel exceptionnel propice à l'apprentissage. Entourée d'une forêt accessible à pied, elle offre aux élèves une très grande possibilité d'observer et de comprendre les cycles naturels tout au long de l'année scolaire.



de donner vie aux feuillages automnaux tandis qu'un fond peint en rouleaux évoquait la profondeur et la sérénité de la forêt.



Récemment, les élèves ont entrepris une activité artistique inspirante : Représentation d'une forêt d'automne sur papier Canson. À partir de feuilles séchées soigneusement collectées par Monsieur Rouby, ils ont assemblé des arbres aux formes variées. Le découpage précis de papier coloré a permis

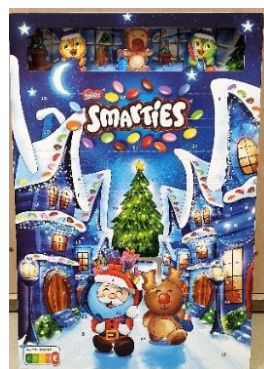
Au-delà de l'apprentissage artistique, cette activité a renforcé les liens entre les élèves et leur environnement immédiat. La forêt, source d'inspiration et de découverte, devient ainsi un élément central de leur éducation.

L'esprit convivial règne également à l'école de Lalizolle. Depuis la rentrée scolaire, trois anniversaires ont été fêtés en présence de tous les enfants, créant des moments précieux de joyeux partage de camaraderie.



Depuis le début du mois de décembre, les élèves ont rédigé ensemble une lettre adressée au Père Noël. Une fois la lettre achevée, retraçant

avec enthousiasme leurs vœux les plus chers, les élèves se sont dirigés vers la place de la mairie. Sous un ciel hivernal, ils ont déposé avec soin la lettre dans la boîte aux lettres, symbole de l'attente féerique des fêtes de fin d'année.



Les élèves de la classe maternelle ont le privilège de participer à l'ouverture des cases du calendrier de l'avent

Chaque jour, un élève est désigné pour réaliser les rituels du jour. Il s'agit notamment de dire et écrire la date, ainsi que de réciter une poésie choisie par l'enseignant. À l'issue de ces exercices ludiques, cet élève a le plaisir d'ouvrir la case correspondante au calendrier. Une petite surprise sucrée attend ensuite celui qui a réalisé les tâches du jour, ajoutant une touche de douceur à la joie de la découverte.

Pour clore cette année scolaire, les élèves de maternelle auront eu le plaisir d'assister à une représentation théâtrale intitulée "Julie et la poubelle enchantée", mise en scène par Le Petit Théâtre Vert au centre socioculturel de Gannat. Cette pièce divertissante aborde des thèmes importants tels que la gestion des déchets et l'écologie, sensibilisant ainsi les jeunes générations aux enjeux environnementaux.



Cette école de Lalizolle, certes, n'est peut-être pas très grande, mais elle s'engage à offrir un enseignement complet qui allie apprentissage académique, développement personnel et respect de la nature.

L'accueil périscolaire



Comme chaque année, les enfants apprécient de se retrouver avant et après l'école à l'accueil périscolaire.

Les activités sont libres et variées en fonction des souhaits et besoins de chacun.

La soirée jeux organisée le 28 novembre a été l'occasion de sortir des locaux habituels et de passer un vrai moment de partage en attendant l'arrivée des parents !



La vie associative

Suicide Ecoute



A la suite du passage de Swami Fontaine le 17 septembre dernier, la commune de Lalizolle a eu la générosité de faire un don à Suicide Ecoute. Nous en sommes très touchés et souhaitons vous présenter notre association.

Qui sommes-nous ?

Suicide Ecoute est une des seules lignes d'écoute française consacrée uniquement à l'écoute téléphonique des personnes suicidaires et/ou en souffrance psychique et de leurs proches. Depuis 31 ans, ses 70 bénévoles (il n'y a aucun salarié) se relaient 24h/24, 7 jours sur 7, tous les jours de l'année, pour écouter ceux qui souffrent, en

respectant trois principes essentiels : l'anonymat absolu, garantie de la liberté de parole, le non-jugement et le non-conseil, afin de laisser toute la place à la parole de celui qui appelle.

Notre écoute est complémentaire des prises en charge thérapeutiques et psychologiques. Elle peut rompre un moment la solitude et l'isolement et permet à ceux qui le souhaitent de parler librement de suicide – sujet encore très tabou dans notre société. Nous entendons souvent : je ne peux dire qu'à vous que je veux me suicider.

Qui nous appelle ?

Nous avons reçu 276 000 appels en 2024. Nous avons de plus en plus d'appels d'adolescents et même d'enfants de 11 ou 12 ans : le taux de tentative de suicide et d'automutilation des plus jeunes a augmenté de 63 % en 10 ans.... Mais certains de nos appelants sont très âgés. Il faut savoir que ce sont les personnes âgées qui se suicident le plus, particulièrement en milieu rural. Nous recevons aussi des appels de proches, totalement démunis face à un fils, une amie, une collègue, etc. exprimant des idées suicidaires.

Qui écoute ?

Le siège de l'association est à Paris mais nos écoutants et écoutantes sont originaires de toute la France, ce bénévolat pouvant s'effectuer à distance. Ils et elles suivent un parcours de formation initiale et continue approfondi et exigeant.

Si vous souhaitez vous informer davantage, nous soutenir ou devenir écoutant bénévole
<https://www.suicide-ecoute.fr>

Quelques paroles d'appelants : « Je ne veux pas arrêter de vivre, je veux arrêter de souffrir », « Je vous remercie de me faire exister », « Si on vous appelle c'est qu'on a au moins une espérance », « Ça fait du bien d'être pris un peu comme un être humain »

Le Comité des Fêtes

Après 5 années d'animation composées aussi bien d'échecs que de succès, le Comité des Fêtes a dû mettre un terme à son activité. En effet, les membres du bureau n'étant pas disposés à poursuivre leur mission, ils espéraient pouvoir passer le flambeau à l'occasion de l'Assemblée Générale du 2 septembre mais malheureusement personne ne s'est présenté.

L'association a donc été dissoute et les fonds en sa possession ont été répartis à d'autres organismes dans le besoin tels que la coopérative scolaire de Lalizolle.

Toutefois, de nouvelles bonnes volontés souhaiteraient relancer une association du même type et recherchent pour cela des bénévoles. Elles se trouvent aux 6 et 7 Place de la Liberté et sont joignables aux adresses suivantes : galtierannelaure2@gmail.com ou bottanmathea@gmail.com. Leur devise : « Pas besoin d'être diplômés, juste motivés ! ». Alors, n'hésitez pas à les contacter !

Le verger communal de Boënat



Le verger communal
de Boënat

Depuis la création du verger de Boënat et la mise en place des premiers porte-greffes en 2005 par l'association « Le Pays de Lisolle », que nous remercions chaleureusement aujourd'hui, vingt-cinq années se sont écoulées.

Ce verger, composé d'espèces fruitières locales, produit désormais de beaux fruits dont les habitants de la commune peuvent profiter. Cependant, les arbres manquent d'entretien : les bénévoles qui s'en occupaient ne sont plus en âge de poursuivre ce travail exigeant.

Après avoir échangé avec nos aînés à l'origine du projet, nous souhaitons reprendre le flambeau avec toutes les personnes intéressées afin que cette belle aventure continue.

Pour cela, nous avons créé en novembre 2025 une nouvelle association : « Le Verger Communal de Boënat ». Ses objectifs sont la taille et l'entretien des arbres, la plantation de nouveaux sujets et la valorisation des fruits : confitures, compotes, fruits secs... afin d'éviter les pertes importantes constatées aujourd'hui.

Nous souhaitons également que la restauration du verger soit l'occasion de recréer un espace de partage et de convivialité, à l'image de ce qu'il a représenté par le passé.

Chacun est le bienvenu : habitants, familles, jardiniers amateurs ou passionnés. Une réunion de lancement sera organisée au printemps directement au verger. À cette occasion, nous planterons ensemble quelques nouveaux arbres fruitiers.

Nous avons besoin de vos idées, de vos conseils et de toutes les bonnes volontés pour que le verger communal de Boënât continue d'offrir, pendant de nombreuses années encore, de beaux fruits à notre commune.

Rejoignez-nous ! Le verger de Boënât est une part de notre patrimoine. Aujourd'hui, nous avons besoin de vous pour lui offrir une nouvelle jeunesse. Cotisations : 4€ Association du Verger Communal de Boënât 2 place du Cuérail 03450 Boënât

Pour plus d'informations :

<https://levergercommunalde.wixsite.com/boenat>

tel : 0604094848

levergercommunaldeboenat@gmail.com

Quelques lignes d'histoire locale, par l'ancienne association Pays de Lisolle

Lalizolle dans les écrits...

On lira avec intérêt un extrait ci-dessous du guide professionnel de la petite région formée par la commune de Lalizolle avec le hameau de Boënât.

Foires, le 11 mars et le 11 octobre.
Marchés : les lundis.
Agriculture : céréales, élevage.
Industrie : scierie.
Société sport : Football Club Lalizolle.
Société loc. : Société de chasse.
Syndicat corporatif agricole.
Renseign. tourist. : Château de Veauce.
Maire : Gominet Jean, au bourg.
Adjoint : Barrel Pierre, à Boënât.
Secrétaire de mairie : Barbarat H., au bourg.
Recette bur. : Barbarat Henri.
Instituteurs : M. et Mme Boussange, M. et Mme Ray.
Recev. des Postes : Mme Soulier, au bourg.
Curé, de la Rivière Paul, abbé.

ALIMENTATIONS. — Barrel Eugène. — Boudard Louise. — Champommier Marie, r. Biénât. — Docks du Bourbonnais. — Malapaire Ernest. — Roche (Vve). — Roux Gabriel. — Tourret Marie, au bourg.

ARTICLES DE FUMEURS. — Barbarat.

ARTICLES FUNERAIRES. — Lavedeau Alphonse, au bourg.

ASSURANCES. — Barbarat Henri.

AUBERGES. — Barrel Eugène, au bourg. — Bouvier, au bourg. — Coutard Jean, au bourg. — Malleret Renée. — Nigon, à La Bosse. — Roumy Adolphe, r. Biénât. — Suchet (Vve). — Tourret. — Villeneuve.

BATTAGE. — Giraudet, T.12.

BESTIAUX. — Villeneuve Fernand, T.8. — Tourret Frères.

BEURRES. — Champommier Gilbert. — Desmaison, Auguste, r. Boënât.

BOIS. — Auberger Léon.

COMMERCE DE BOIS
DE TOUTES ESSENCES
POUR CHAUFFAGE

Léon
AUBERGER

Aux Combacholles
LALIZOLLE

Giraudet Frères, T.12 — Malapaire Pierre, T.4 à Boënât.

BOIS - TRANSPORTS
Bois de toutes Essences.
P. MALAPAIRE
BOENAT par LALIZOLLE
Tél. 4 à Boënât

BOUCHERIES - CHARCUTERIES. — Faudot Jean. — Souchon J., T.4.
BOULANGERIE. — Béal Lucien.
CAFES. — Barrel Eugène. — Colas Emile. — Tourret Abel.
CHAPELLERIE. — Citerne.
CHARRONS - FORGERONS. — Bagot Alphonse. — Colas. — Giraudon Simon, T.12.

COIFFEUR. — Roche Simone.
CONFECTION. — Barrel.
CORDONNERIE. — Bullier Antoine.
COURONNES MORTUAIRES. — Henry.
COUTURIERE. — Desfarges Mathilde.
CYCLES. — Tourret Abel.
ELECTRICITE. — Lavedeau.
FERBLANTIER. — Henry. — Lavedeau Alphonse.
HOTELS - RESTAURANTS. — Colas. — Tourret Abel. — Villeneuve Fernand, T.8.
MAÇONNERIES. — Barrel. — Boudard Alfred. — Glachet Henri.
MARECHAUX - FERRANTS. — Colas Emile, r. Boënât. — Tourret Abel.
MENUISERIES. — Buvat Gilbert, au bourg. — Vivier Ernest.
MERCERIES. — Barrel.

MERCERIE - CONFECTIONS
ARTICLES DE PARIS
BARREL LANIRAY
LALIZOLLE

Roche, au bourg.

MEUNIER. — Peronnet, à Boënât. — Souilhac Félix, T.1.

MODES. — Giraudet.

PLOMBIER - ZINGUEUR :
LAVEDEAU, Quincaillerie
Plomberie-Zinguerie-Electricité

QUINCAILLERIES. — Henry. — Lavedeau Henry.

SABOTIERS. — Duranthon François. — Gominet Jules.

SCIERIE. — Giraudet Frères.

SELLERIES. — Barrel Eugène.

SERRURIER. — Tourret Abel.

TABACS. — Barbarat Henri, au bourg.

TAILLEUR. — Citerne Pierre.

TRANSPORTS. — Auberger Léon. — Giraudet Frères, T.12. — Souilhac Louis.

TRANSPORTS
Louis SOULHAT
LALIZOLLE

Vivier Louis.

VOLAILLES-GUFS. — Champommier Simon. — Desmaison.

VOUTIERS

ACTUALITÉS DU PROJET EMILI

Porté par la société Imerys, le projet EMILI vise à produire 34 000 tonnes d'hydroxyde de lithium dans l'Allier pour répondre aux besoins de la transition énergétique et à l'enjeu de la souveraineté nationale et européenne, d'ici la fin de la décennie.

Trois implantations sont prévues : la mine souterraine et l'usine de concentration sur le site existant de Beauvoir à Échassières, une station de chargement à Vicq et une usine de conversion à Saint-Victor.



LES DERNIERS CHIFFRES DU PROJET

- L'attractivité du gisement est confirmée avec des ressources présumées de **373 millions de tonnes à 1,0 % de teneur en oxyde de lithium (Li₂O)**, en faisant le quatrième gisement de ce type dans le monde.
- **Durée de vie maintenant estimée à 50 ans.**
- Pour rappel, **700 emplois directs doivent être créés** sur les trois sites du projet.



DISCUSSIONS EN COURS AVEC UN PARTENAIRE

- Ce partenaire prendrait une **part minoritaire dans le projet.**
- Le partenariat sera focalisé sur la **finalisation de l'étude de faisabilité en 2026.**
- La décision concernant la construction des usines pilotes sera prise une fois l'étude de faisabilité terminée, **en fonction des conditions de marché.**
- L'opération devrait être finalisée pour **fin janvier 2026.**



LE CALENDRIER RÉGLEMENTAIRE

- Obtention en septembre 2025 des **permis de construire et des autorisations d'exploitation pour ses deux sites pilotes à Échassières et à Saint-Victor.**
- **Demande d'octroi de concession en cours d'instruction** : elle devrait donner lieu à une enquête publique au deuxième trimestre 2026.



ACTUALITÉS DE LA CONCERTATION

- **6 marchés ont été couverts** (Saint-Victor, Ébreuil, Bellenaves, Gannat, Montluçon), avec 120 personnes rencontrées au total.
- Bon accueil d'Imerys sur les différents marchés.
- **Sujets récurrents** : gestion des résidus, ressource en eau, trafic routier, emploi local et sobriété.



RÉSULTATS DES ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES

- **Étude évaluant le changement climatique sur la Sioule** : les prélèvements pour l'usine de concentration représenteraient **environ 1 % du débit d'étiage de la Sioule** (contre 0,8 % aujourd'hui).
- **Étude de caractérisation des résidus** :
 - De concentration (stockage sur le site de Beauvoir) : **non-dangereux et inertes.**
 - De conversion (stockage en dehors du site de conversion, dans une carrière appropriée) : **non-dangereux et non-inertes.**

→ Les résultats sont disponibles sur le site web EMILI

RETROUVEZ SUR NOTRE SITE INTERNET : emili.imerys.com

- Les actualités du projet
- L'avancée de la concertation, avec une publication des études au fil de l'eau
- La section questions-réponses : calendrier du projet, radioactivité...
- Un formulaire pour formuler une question ou simplement déposer un avis



Vu dans la presse

La Montagne du 16 juillet

EN VITRINE

DU NOUVEAU AU CAMPING DES PAPILLONS À LALIZOLLE.



Depuis quatre semaines, de nouveaux propriétaires ont pris la direction du camping des Papillons à Lalizolle. David et Frédérique arrivent de Suisse. Avant leur arrivée à Lalizolle ils ont travaillé dans différents domaines d'activité, vidéo surveillance, informatique, administratif, pour David, et médical, social, assurance, qualité/sécurité, pour Frédérique. Ces deux dernières années, David a travaillé en tant que « allrounder », soit homme à tout faire dans un camping. Camping caristes eux-mêmes, d'où certainement la naissance de l'idée de pouvoir gérer un jour un camping. Ce rêve s'est réalisé et l'opportunité a fait qu'ils ont trouvé la région et le camping de Lalizolle et qu'ils sont tombés sous le charme et une fois toutes les démarches administratives réalisées, ils se sont installés.

Déjà bien accueillis par leurs clients, fournisseurs et habitants, ils sont décidés à tout mettre en œuvre pour assurer un accueil agréable aux futurs vacanciers. En plus des services habituels des animations viendront égayer les longues soirées d'été qu'ils vont mettre bientôt en place. ■

Pratique. Renseignements : contact@campingdespapillons.com ; tél. 04.70.90.44.47.

La Montagne du 23 juillet

À LALIZOLLE. L'espace libéré par l'ancienne épicerie a permis l'installation de deux nouvelles activités dans le bourg de Lalizolle, au 17, rue du Stade.

En effet, Alexandra Rey et Cécile Amigas, chacune dans son espace aménagé pour leur activité respective, viennent de créer « Le Salon des crins ».

Alexandra Rey, originaire de la région parisienne mais habitante de la région, est coiffeuse depuis 2013. À Lalizolle, elle propose de la coiffure classique, mais une formation lui permet aussi d'exécuter de la socio coiffure, un accompagnement après des soins médicaux, où elle apporte son aide pour prendre soin de soi. Elle pratique également des massages shiatsu.

Alexandra peut se déplacer à domicile.

Cécile Amigas, elle, restaure et donne une seconde



vie aux fauteuils, chaises et toutes les formes de tapisserie d'ameublement et abat-jour. Une reconversion l'a conduite à une formation de tapissière au lycée Marie-Laurencin de Riom. Et après une installation à la Maison des Artisans de Blot-L'Église, l'opportunité de ce local partagé, plus vaste et adapté à sa spécialité, avec Alexandra, et leur amitié ont abouti à la conclusion de ce projet qui a pris naissance à Lalizolle. ■

Le Salon des Crins	
17 rue du stade - Lalizolle	
 <i>Kalr'hara</i> Coiffure Socio-coiffure et Massage Shiatsu 06.31.19.66.73	 Tapisserie d'ameublement Abat jour 06.86.31.50.70

NOS VILLAGES ONT DU CHARME

Lalizolle, un écrin de verdure et une activité soutenue

LALIZOLLE Le développement de cette commune déjà bien équipée va se poursuivre pour accueillir au mieux les ouvriers de la future usine de lithium, avec le projet de construction d'un lotissement.

Lalizolle vient de la forme médiévale *La Glizole*. Ce mot signifie la « petite église ». Cette forme dérive du mot latin *ecclesiola*. Le village s'est sans doute développé autour de l'église qui, dès les XII^e et XIII^e siècles, desservait les habitats situés sur la pente orientale du massif des Colettes. La commune se trouve dans ce que l'on appelle communément le Triangle d'or, qui comprend les gorges de la Sioule, la forêt des Colettes et le mont Beauvoir. Une partie importante de la commune, près de la moitié de sa surface de 2372ha, est couverte par des forêts privées mais, contrairement à ce que l'on croit, la forêt des Colettes n'occupe qu'une partie modeste de la superficie forestière du village. Autre milieu naturel intéressant, l'étang de Duème est un flot de fraîcheur qui peut accueillir les promeneurs, le temps d'un pique-nique ou d'une pause, mais aussi les pêcheurs voulant taquiner les poissons tels que gardons, goujons, perches, carpes, ou tanches. Les cartes de pêche sont en vente au restaurant L'Epicurien et en mairie.

● CONCERTS À L'ÉGLISE

L'église Sainte-Marie vient de faire l'objet d'une réfection complète. A l'intérieur, il y a eu la reprise de la voûte, la restauration des statuettes et tableaux, la réfection des peintures murales. A également été repensé le système de chauffage. A l'extérieur de l'église, ont été rénovés les enduits et l'éclairage. L'église peut être visitée en s'adressant en mairie. « D'autres travaux, terminés en 2023, ont consisté à réaménager la place qui borde l'édifice afin de rendre le lieu plus attractif », précise le maire de la commune,



Maurice Deschamps, maire, peut être fier du travail accompli, avec la restauration de la mairie, de l'église, de l'école et de la salle polyvalente !

Maurice Deschamps. « Deux concerts auront lieu prochainement à Lalizolle, poursuit-il : vendredi 25 juillet dans le cadre des *Vendredis en musique* (voir ci-dessous) et vendredi 15 août à 18h. Le public pourra entendre Manoé, jeune prodige auvergnat du violon ».

● COMMERCE ET SERVICES

Le restaurant L'Epicurien se trouve route de Boénat. Des chambres et table d'hôtes sont disponibles à la Croix des Bois. Le camping des Papillons propose 30 emplacements, et il existe un gîte communal de 23 places. Au niveau économique, La SARL des Trois Petits

Cochons produit charcuterie et viande de porc artisanale. Plusieurs artisans sont présents dans la commune et couvrent les secteurs suivants : maçonnerie-couverture : Jean-Claude Masson ; plâtrerie-peinture : Christophe Tourret, et Joël Debats ; scierie : entreprise Fournel ; détection de fuites : Marc Jujan ; électricité générale : Daniel Fonbana ; ramonage : Clément Sinel ; coiffure : Alexandra Rey ; tapissière : Cécile Amigas ; entretien parcs et jardins : Olivier Maillard ; services à la personne : Catherine Michel. Enfin, le haras de Sivola est spécialisé dans l'élevage de chevaux étalons. Les

Street Art

Sur trois lieux de la commune, deux artistes, Gutti et Fresla, ont réalisé de magnifiques fresques colorées. Les artistes ont donné libre cours à leur imagination et ont teinté leurs œuvres d'un clin d'œil au pays de Lalizolle avec le duc de Morny et son château, l'élevage de chevaux de Sivola, la nature omniprésente... Sont concernés par ces fresques les toilettes publiques et la bascule avec un financement communal, et le coffret Enedis, subventionné par cette entreprise. De la couleur pour embellir le village !



Nichée dans la verdure, la commune de Lalizolle dévoile un potentiel économique certain et est particulièrement bien entretenue.

deux instituteurs de l'école de Lalizolle reçoivent les élèves de la petite section de maternelle au CM1. L'agent du restaurant scolaire sert, en moyenne, une trentaine de repas par jour. « Des menus équilibrés sont

concoctés par un traiteur. Les familles ne paient pas le repas des enfants, une aide très appréciée dans le village », reconnaît Maurice Deschamps.

Roger Volat (RIP)



L'avant-dernier concert des Vendredis en musique aura lieu à Lalizolle vendredi 25 juillet.

Valérie Kaczorek quartet en concert à l'église Sainte-Marie

LALIZOLLE

« Partez à la découverte de quatre soirées organisées dans nos églises du territoire, avec une édition 2025 placée sous le signe du jazz », expliquent les responsables de l'office de tourisme du Val de Sioule. Une nouvelle fois, ce festival de musique attire un public nombreux. Ce sera également le cas vendredi 25 juillet à 20h en l'église Sainte-Marie de Lalizolle. Pour Valérie Kaczorek, « le jazz est une philosophie de vie, une richesse infinie de mélodies avec un esprit swing ». Après un voyage musical en Amérique Latine et dans les Caraïbes avec « En

blanco y negro » à l'église de Nades ; après l'interprétation du répertoire de la Nouvelle-Orléans à l'église de Cesset, le concert de Lalizolle précédera le concert de clôture qui aura lieu vendredi 1^{er} août à l'église Saint-Julien de Saulcet. Le groupe « Tribute » interprétera « du jazz épuré, voué à l'émotion et au lyrisme, sans jamais négliger le swing, cette fête du rythme et de la syncope ».

Tarif : adulte : 10 €, adolescent : 5 €, enfant : gratuit. Tél. : 04 70 45 32 73.

La Montagne du 4 septembre

Une nouvelle équipe pour l'école

Les écoliers de Lalizolle ont repris le chemin de l'école et c'est avec une nouvelle équipe pour les encadrer qu'ils ont pris leurs marques dès cette première journée.

Vingt-sept élèves fréquentent cette année l'école de Lalizolle, treize en maternelle et quatorze pour le primaire.

Lionel Rouby assume les fonctions de direction, ainsi que l'encadrement des maternelles. Il est aidé par Barbara Borrel, nouvelle Atsem. Anne Sophie Knittel intervient pour les CP, CE1 et CE2 et Émilie Passelaigues, en tant que AESH (accompagnement d'élèves en situation de



RENTÉE SCOLAIRE. L'équipe encadrante des écoliers de Lalizolle (de gauche à droite) : Alexandra Pommier, Lionel Rouby, Émilie Passelaigues, Anne Sophie Knittel, Barbara Borrel.

handicap). Alexandra Pommier est adjoint technique. Il est à noter que,

depuis la rentrée 2020, les élèves qui fréquentent la cantine de Lalizolle bénéficient de la gratuité, une

aide précieuse en faveur des familles qui avait été validée par le conseil municipal. ■

La Montagne du 10 octobre

PARUTION ■ Le maire de Lalizolles publie son troisième roman

L'élu contre les politiciens aux affaires

« Maurice Deschamps, le maire de Lalizolles, vient de publier son troisième roman, *Les Imposteurs* ».

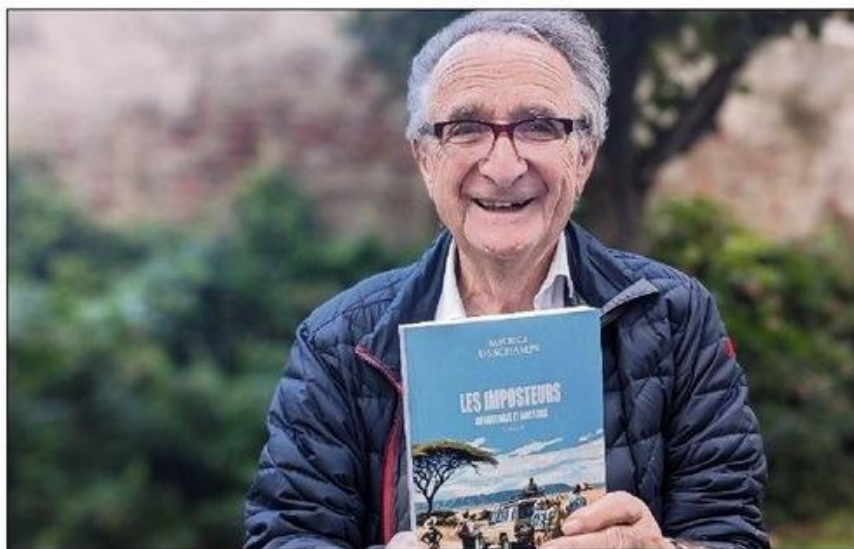
Finies les jolies histoires du temps passé, comme dans *La vie d'un paysan : Le père Jean* (2021). Maurice Deschamps renoue avec la satire politique de son premier roman *Main basse sur Clocherousse* (2020).

Sous l'apparence candide d'un maire qui part en voyage organisé au Kenya avec son épouse, il rencontre un « imposteur », notable local avec lequel il se lie d'amitié.

Au fur et à mesure du roman, l'auteur se tend et établit une corrélation entre ces barons provinciaux qui parlent, mais se reposent sur leur équipe pour agir, et les barons parisiens, en quête de pouvoir et que l'intérêt général émeut peu.

Son histoire oscille entre « la déception et le ridicule » que lui inspire le président, Emmanuel Macron, appelé « choupinet ».

Les affaires se multiplient depuis son élection, en 2017. Maurice Deschamps les évoque, parfois à mots couverts. Elles sont si nombreuses qu'il aurait pu faire de son roman un



PLUME. Maurice Deschamps raconte un voyage au Kenya dans la première partie du livre, puis, dans la seconde, tire les fils qui le mènent à comparer politique en province et à Paris.

dressing, mais à l'implacable menuiserie, il préfère le regard du peintre narquois. Et préfère encenser dans sa conclusion des élus comme Gérard Dériot.

« Je suis de droite », nous confirme-t-il après la lecture du roman. « Les Républicains sont mon parti de cœur, mais je suis contre la mondialisation sauvage. On voit bien que le

capital s'est renforcé au détriment du travail. »

Où est la droite qui soutient le commerçant et l'artisan, semble se demander le maire de Lalizolles. Certaines réflexions de son roman sont celles d'un homme de gauche : suppression de l'ISF, flat tax sur les revenus du capital, suppression de l'exit tax... « C'est vrai que, comme Gérard Dériot, je

suis de droite, mais pour l'équité. Je trouve que les discours actuels de la droite, favoriser le travail en baissant les minima sociaux, c'est facile. »

Pour lui, le verbiage est imposture. ■

Stéphanie Ména
stephanie.mena@centrefrance.com

Pratique. *Les Imposteurs*, de Maurice Deschamps, éditions Spinnelle, 163 pages avec les annexes, 18 €

Association Viva Sioule Centre Social

Une veillée jeux qui a connu un grand succès !

Le 28 novembre, VIVA Sioule a organisé sa traditionnelle veillée jeux mensuelle à Lalizolle où près d'une cinquantaine de personnes se sont succédées sur cette soirée...



Du plus petit dans les bras de sa maman, aux grands-parents venus accompagner leurs petits-enfants, chacun à trouver l'occasion d'échanger et de jouer ensemble, et même de découvrir des nouveaux jeux qu'il était encore temps de rajouter à la liste au Père-Noël !

N'hésitez pas à nous rejoindre chaque mois pour la veillée sur une commune différente du territoire de VIVA Sioule.

Une année de Parenthèse à Lalizolle !



Les familles de Lalizolle apprécient vraiment nos ateliers parents/enfant. Nous avons les fidèles des fidèles qui nous suivent depuis 4 ans, et récemment, de nouveaux habitants ont trouvé dans nos ateliers, une dose de bonne humeur, un moment de partage, des instants de complicités avec leurs enfants où des amitiés se sont même créées !

Une fois par mois, (le mardi soir) Véronique Référente famille au Centre Social investie le gîte communal pour y proposer un atelier parents/enfants avec un thème chaque mois.

Ceux qui sont passés : atelier crêpes en septembre, création Mr Patate des émotions en octobre, création de notre calendrier de l'avent familial en novembre et sablés de Noël en décembre.

Ceux à Venir : création d'arbre à souhait le 13 janvier 2025 et création d'une œuvre familiale le 10 mars

Ces ateliers sont gratuits et sans inscription, venez si vous pouvez aucune pression. Suivez nous sur les réseaux pour avoir les dates et infos de nos activités familles.



Pour plus d'informations, appelez Véronique, votre référente famille au 06 38 11 97 65.



Vivre - Initier - Valoriser - Animer

Viva Sioule Centre Social - 17 Place de la Gare - 03450 EBREUIL - Tél. 04 70 90 74 80

csr.ebreuil@orange.fr - www.ebreuil.centres-sociaux.fr



L'Actualité

Élections municipales

À compter de mars prochain, les conseils municipaux des communes de – 1 000 habitants seront élus au scrutin de liste majoritaire à deux tours dans le respect strict de la parité, ce qui impliquera :

- une composition alternative d'un candidat de chaque sexe
- la possibilité de présenter + 2 ou – 2 candidats par rapport à l'effectif légal
- la fin du panachage
- l'interdiction d'ajouter ou de supprimer des noms
- l'impossibilité de modifier l'ordre de présentation des candidats

Ainsi, désormais, toute rature ou mention apposée sur le bulletin de vote le rendra nul.



Si une liste obtient plus de 50 % de voix dès le premier tour, elle se verra automatiquement attribuer la moitié du nombre de sièges. Les sièges restant seront alors répartis entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés, à la proportionnelle.

En revanche, si aucune liste n'a obtenu 50 % ou plus des suffrages exprimés, il est procédé à un second tour où ne peuvent se présenter que les listes ayant eu au moins 10 % des suffrages exprimés au 1^{er} tour.

Il est également bon de rappeler que les dates limite d'inscription sur les listes électorales pour participer à ce scrutin sont les suivantes :

- mercredi 4 février pour les inscriptions en ligne
- vendredi 6 février pour les inscriptions déposées en mairie

Les cartes d'électeur ne seront pas renouvelées cette année : seuls les nouveaux inscrits obtiendront une nouvelle carte quelques jours avant le scrutin.

Notez enfin, qu'en cas d'absence, la réalisation d'une procuration est possible jusqu'au jour du scrutin, soit en commissariat ou brigade, soit en ligne sur maprocuration.gouv.fr.

La réforme de la taxe d'habitation (TH) sur la résidence principale désormais achevée

La taxe d'habitation afférente à l'habitation principale et ses dépendances (THP) a été totalement supprimée pour l'ensemble des foyers.

Ainsi, l'article 110 de loi de finances 2025 recentre l'application de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires sur les seuls locaux à usage d'habitation excluant par conséquent les locaux à usage professionnel. La taxe sur les locaux vacants est également maintenue.

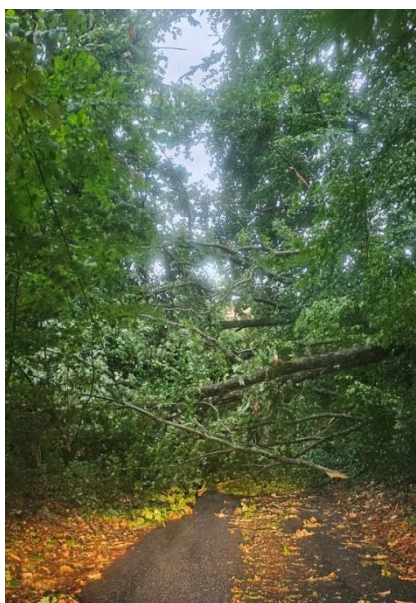
Elles constituent à elles deux une ressource affectée notamment aux collectivités territoriales. C'est pourquoi il est important que l'imposition soit ainsi correctement établie en informant l'administration de la nature exacte du bien (résidence principale ou secondaire, logement vacant, location).

Les nouveaux propriétaires – personnes physiques ou morales - doivent donc procéder à la déclaration d'occupation sur le portail « gérer mes biens immobiliers » depuis l'espace particuliers du site impots.gouv.fr et ce jusqu'au 1er juillet. Par la suite, cette démarche ne doit être effectuée qu'en cas de changements (autre affectation, autres locataires ...).

En cas d'impossibilité d'accéder aux services en ligne, les usagers disposent également d'un formulaire papier [numéro 1208] disponible sur impots.gouv.fr.

Il est également important de préciser que le caractère non imposable des locaux ou l'exonération des personnes à la TH ne dispense pas les propriétaires de respecter l'obligation déclarative relative à l'occupation des locaux affectés à usage d'habitation (ils doivent notamment indiquer tout changement de locataire en indiquant les dates de départ et les coordonnées des locataires entrants ainsi que la date d'entrée dans le logement).

Notez enfin que le Service des Impôts des Particuliers assure des permanences chaque jeudi, à la Maison de Services d'Ebreuil, de 14 h 00 à 16 h 30.



Catastrophes naturelles : champ d'application de la garantie

Face à la recrudescence des phénomènes météorologiques, les services de l'Etat souhaitent rappeler, malgré parfois l'intensité de ceux-ci, les règles de reconnaissance en « catastrophe naturelle » (voir tableau ci-après).

Quant à la garantie tempête, neige et grêle, elle est obligatoire et permet aux assurés d'être indemnisés par les assureurs lorsque leur biens assurés (immeubles, véhicules) sont endommagés par les effets de tempête (chute d'arbre...). Cette garantie joue, dans l'essentiel des contrats, également pour les effets de la grêle et du poids

de la neige. Elle est mise en œuvre par les assureurs sans qu'une reconnaissance préalable de l'Etat ne soit nécessaire.



Champ d'application de la garantie catastrophe naturelle

Phénomènes naturels couverts par la garantie catastrophe naturelle	Phénomènes naturels exclus de la garantie catastrophe naturelle
Les phénomènes naturels qui ne sont pas assurables, et notamment (liste non-exhaustive) : . Les inondations et coulées de boues résultant de débordements de cours d'eau, de ruissellements ou de crues torrentielles. . Les inondations provoquées par la remontée d'eaux souterraines (nappes phréatiques et alluviales). . Les phénomènes liés à l'action de la mer (submersions marines, chocs mécaniques des vagues). . Les évènements cycloniques. . Les mouvements de terrain. . Les mouvements de terrain différentiels provoqués par la sécheresse et la réhydratation des sols. . Les avalanches. . Les séismes et les éruptions volcaniques.	Les phénomènes naturels assurables, et notamment : . Les dommages provoqués par les tempêtes et, plus largement, par les phénomènes venteux (tornades, bourrasques de vents violents...) qui sont couverts de manière obligatoire par la garantie tempête. . Les dommages provoqués par la grêle ou le poids de la neige qui sont également couverts par des dispositions contractuelles dédiées, souvent associées à la garantie tempête (garanties dites « TNG », tempête, neige et grêle). . Les dommages provoqués par les incendies causés par la foudre ou les feux de forêt qui sont couverts par la garantie incendie. . Les dommages résultant de désordres associés à l'exploitation passée ou en cours d'une mine.
Biens couverts par la garantie catastrophe naturelle	Biens exclus de la garantie catastrophe naturelle
Les biens couverts par la garantie catastrophe naturelle sont les biens des particuliers, des entreprises et des collectivités locales assurés par un contrat garantissant contre les dommages aux biens, dans les conditions prévues par le contrat. C'est notamment le cas : . Des immeubles couverts par une assurance multi-risques habitation. . Des véhicules terrestres à moteurs, à l'exception des véhicules faisant seulement l'objet d'une assurance responsabilité civile automobile (dite assurance aux tiers).	Les biens non assurés ou les biens expressément exclus des contrats d'assurance. Les biens et équipements publics non assurables des collectivités publiques (voirie et équipements connexes, certains ouvrages de génie civil). D'une manière générale, les biens exclus du champ de la garantie catastrophe naturelle par une disposition législative ou réglementaire. C'est notamment le cas : . Des récoltes non engrangées, cultures, sols et cheptel vifs hors bâtiments dont l'indemnisation est régie par les dispositions du code rural et de la pêche maritime. . Des véhicules aériens, maritimes, lacustres et fluviaux et des marchandises transportées. . Des installations d'énergies marines renouvelables.
Dommages couverts par la garantie catastrophe naturelle	Dommages exclus de la garantie catastrophe naturelle
Par principe, seuls les dommages matériels directs aux biens provoqués par une catastrophe naturelle sont couverts. Par exception, certains dommages indirects expressément prévus par la loi sont couverts. C'est notamment le cas de : . Les frais de relogement d'urgence des personnes sinistrées dont la résidence principale est rendue impropre à l'habitation. . Les pertes d'exploitation associées aux biens endommagés. . Les études géotechniques rendues nécessaires pour la remise en état des constructions et les frais d'architecte et de maîtrise d'œuvre associés.	Les dommages indirects sont par principe exclus du champ d'application : frais de déplacement, pertes de loyer, remboursement des frais d'honoraires d'experts ou des dommages provoqués par le dysfonctionnement d'appareils électriques suite à la survenue de la catastrophe (dommages sur contenu des congélateurs ou des réfrigérateurs).

Destruction des nids de guêpes et de frelons

La multiplication des nids de guêpes et particulièrement des nids de frelons entraîne d'importants dégâts chez les pollinisateurs et peut également se montrer très dangereux pour l'Homme.

Cependant, face au coût parfois important pour les faire détruire, très peu de particuliers font le nécessaire. Un cercle vertueux s'installe alors car même si le nid meurt, la reine fondatrice survit en hibernant et créera un nouvel essaim à proximité au Printemps suivant.

C'est pourquoi, le Conseil Municipal a récemment décidé de participer à ces frais à hauteur de 50 % et dans la limite de 100 €. Chacun peut ainsi faire intervenir le professionnel de son choix puis présenter en mairie la facture acquittée accompagnée d'un RIB.



Don de vélos

Des vélos de toute taille laissés par d'anciens locataires restent désormais sur les bras de la municipalité.

Il est alors proposé à toute personne intéressée par un don de venir se faire connaître en mairie sans quoi ces vélos devront être amenés à la déchetterie.



située au bord de la forêt de Colettes qui donne sur le Val de Sioule

www.lacroixdesbois.fr
info@lacroixdesbois.fr
+33470904155

Lieu-dit La Croix des Bois
03450 Lalizolle France

Jozef Bontjes &
Sumara Lalisang

Ouvert tous les jours - midi et soir - sauf le mercredi et dimanche soir

COLLECTE ENCOMBRANTS-ÉPAVES

2026

Chaque année, le SICTOM Sud-Allier propose aux usagers une **collecte gratuite d'encombrants et d'épaves automobiles** à domicile, une fois par an, pour chaque commune et sur inscription auprès de votre mairie.

Les encombrants, qu'est-ce que c'est ?

Sont collectés, les objets suivants :

- Objets métalliques ou contenant de la ferraille

- >> Matériel agricole, remorque, petit tracteur
- >> Ferrailles diverses
- >> Bidons et pots métalliques VIDES
- >> Chaudières, poêles à bois
- >> Grillage, fils de fer et barbelés
- >> Sommiers, matelas à ressorts
- >> Mobiliers métalliques et fenêtres métalliques sans vitrage

- Equipements électriques et électroniques

- >> Frigos, cuisinières, lave-linge, lave-vaisselle, téléviseurs, ordinateurs...

- Engins avec ou sans moteur + divers

- >> Mobylettes, remorques, vélos, scooters, tondeuses, micro-tracteur, motoculteurs, pneus voiture sur jantes...



A LALIZOLLE,
les encombrants et épaves automobiles seront collectés

le jeudi 19 février 2026

Contactez votre mairie pour tout
renseignement et pour vous inscrire
avant le 16 février

Consignes

Les objets encombrants et épaves sont à déposer à l'extérieur de l'habitation, accessible au personnel de collecte, en-dehors des lignes électriques ou téléphoniques, des arbres, non apposés contre un mur et sans danger pour la circulation. Ils doivent être impérativement sortis la veille de la collecte.



Etes-vous sûr de vouloir les jeter ?

Associations, recyclerie, ou vente permettent de donner une seconde vie à vos objets !



Suivez-nous sur : www.sictomsudallier.fr
contact@sictom-sud-allier.fr



Panneau
Pocket



SICTOM
SUD-ALLIER

État civil

DÉCÈS

Isabelle GARACHON	4 septembre 2025
Guy MUNCHENBACH	5 septembre 2025
Edith GIRAUDET née LARONDE	23 septembre 2025
Nicole DESCHAMPS née AUCLAIR	28 décembre 2025

NAISSANCES

Mathew PETIT <i>fils de Emilie PETIT</i>	18 août 2025
Sydney GIRARD FERRÉ <i>filie de Nicolas GIRARD et Laetitia FERRÉ</i>	17 novembre 2025

...et Sam, le joli petit garçon de notre ATSEM, né le 21 novembre dernier !

MARIAGES

Antoine TOURRET et Emilie DUFOUR	12 juillet 2025
Jérémy DOLPHENS et Mathéa BOTTAN	12 juillet 2025
Thibault BARBARAT et Marine CASTEL	16 août 2025
Jérôme SELIG et Johanna CHADES	31 octobre 2025



Crédit d'impôts de 50%
Exonération de TVA

Catherine MICHEL
07.44.99.89.52

SERVICE A LA PERSONNE

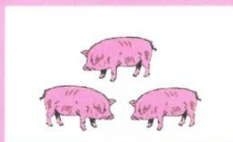
- Entretien du logement
- Préparation des repas
- Repassage
- Courses
- Aide aux repas

Dates à retenir

Vendredi 6 février :	date limite d'inscription sur les listes électorales
Judi 19 février :	collecte des épaves et des encombrants inscription obligatoire en mairie avant le 16/02
Dimanches 15 et 22 mars :	élections municipales de 8 h à 18 h à la salle des fêtes
Dimanche 22 mars :	ouverture de la pêche étang de Duème – Route de Boénat
Dimanche 12 avril :	repas des plus de 60 ans à partir de 12 h à la salle des fêtes
Mercredi 8 mai :	commémorations à 10 h 30 au monument aux morts
Judi 30 juillet :	repas – concert avec « RéVolt » à partir de 20 h 00 – Camping des Papillons
Judi 13 août :	repas – concert avec « Jo Guitare » à partir de 20 h 00 – Camping des Papillons

Sarl des trois petits cochons

1 chemin de Jimbert 03450 Lalizolle



Viande de porc, producteur
charcuteries, salaisons,
conserves

Alexandrine Pangaud 0632618595

Marc Pangaud 0680736480

Facebook: TroispetsitscochonsSarlPangaud

Site internet: www.troispetsitscochons.fr

Ouverture de l'Épicerie de l'Épicurien

L'Épicurien, c'est votre nouvelle épicerie de proximité,
pleine de bons produits, de saveurs locales.

📍 Au cœur du village de Lalizolle en face de l'église

🕒 Ouvert du lundi au samedi

🕒 Horaires : 7h30 – 13h30

🍞 Dépôt de pain et viennoiseries

En direct de la boulangerie de Saint-Bonnet-de-Rochefort

Découvrez notre vitrine traiteur :

Plats cuisinés maison, Salades composées fraîches

Pâtisseries salées & sucrées

Des produits savoureux, faits avec soin, pour vous régaler au quotidien
que ce soit pour une pause déjeuner, un repas à emporter, ou une petite gourmandise.

pour tous renseignements ou réservation de pain 04 70 99 33 93

Infos pratiques

SERVICES

Mairie – 04.70.90.42.05
du lundi au samedi de 9 h à 12 h 15
(un samedi sur deux en semaine impaire)

Agence postale – 04.70.90.42.05
du lundi au samedi de 9 h à 11 h 45
(11 h 30 le samedi)

Viva Sioule Centre Social
04.70.90.74.80

Service de Gestion Comptable
04.70.90.02.36

Communauté de Communes Saint Pourçain Sioule Limagne - 04.70.47.67.20
29 Rue Marcellin Berthelot – 03500 Saint Pourçain sur Sioule

SALLE DES FETES / GITE DE GROUPE

Renseignements et réservations – 04.70.90.42.05 *ou* gitelalizolle@gmail.com

ÉCOLE

Primaire - 04.70.90.43.43

Maternelle / Directeur – 04.70.90.94.26

DÉCHETTERIES

Ébreuil – 06.73.67.36.72
du mardi au samedi de 8 h 45 à 12 h et de 14 h à 16 h 45

Bellenaves – 06.80.84.49.31
mardi, mercredi, samedi de 8 h 45 à 12 h et jeudi, vendredi de 13 h 30 à 16 h 45

URGENCES / DEPANNAGES

Pompiers – 18
Gendarmerie – 17
Orange – 3900
SAMU – 15
ERDF – 09.72.67.50.03
SIVOM – 04.70.90.02.89



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Documents	A qui s'adresser ?	Pièces à fournir
Acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer nom, prénom et date de naissance
Acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer noms, prénoms et date de mariage
Acte de décès	Mairie du lieu de décès	Indiquer nom, prénom et date de décès
PACS	Mairie du lieu de résidence	Pièce d'identité en cours de validité et extrait acte de naissance
Extrait de casier judiciaire - bulletin n°3	Casier Judiciaire National 107 Rue du Landreau 44079 NANTES Cedex ou sur www.cjn.justice.gouv.fr	Indiquer nom, prénom, date et lieu de naissance, et adresse
Carte Nationale d'Identité	Mairies de Gannat, St Eloy-les-Mines, Vichy, Montmarault,...	2 photos récentes aux normes, 1 justificatif de domicile de – 3 mois, 1 acte de naissance si carte périmée depuis plus de 5 ans, 25 € en timbres fiscaux si ancienne carte non présentée
Passeport	Mairies de Gannat, St Eloy-les-Mines, Vichy, Montmarault,...	2 photos récentes aux normes, 1 justificatif de domicile de – 3 mois, copie CNI ou acte de naissance et timbres fiscaux
Duplicata livret de famille	Mairie du domicile ou du lieu de mariage	Indiquer nom, prénom et date de mariage
Inscription listes électorales	Mairie du domicile ou sur service-public.fr	1 justificatif de domicile et copie CNI
Légalisation de signature	Mairie	Signature à apposer en mairie
Certificat d'immatriculation	Maison des services d'Ebreuil ou sur https://ants.gouv.fr	Ancienne carte grise, certificat de cession, demande d'immatriculation, justificatifs de domicile et d'identité
Extrait matrice cadastrale	Mairie	Numéro des parcelles et/ou nom des propriétaires

